

Par conséquent, les propositions du Conseil s'appliquent tout à fait à la situation et si les Canadiens doivent être incités à produire le plus possible, il vaudrait mieux alors confier à quelqu'un la responsabilité de vérifier si nous produisons les bonnes choses et si quelqu'un en voudra. Je crois que le Conseil économique vaut son pesant d'or, mais il est inutile de nommer des gens de calibre supérieur pour en faire partie si nous ne tenons pas compte de ses recommandations. Je crois que dans une large mesure, cela se produit au moins dans le domaine de l'agriculture. Je peux me tromper, mais voilà mon observation.

Il y a environ deux ans, l'hiver dernier, une conférence sur l'agriculture a eu lieu à Banff. Des spécialistes de toutes les régions du monde y ont participé. A ce moment-là, le Conseil nous avait dit les mêmes choses que renferme le rapport. Comme j'ai pu moi-même le constater, très peu a été accompli ces deux dernières années. S'il est indispensable que nous continuions à donner une meilleure instruction à nos jeunes, comme le prétend le Conseil, alors il incombe au gouvernement d'agir, s'il estime que le Conseil économique est une institution valable.

Je n'avais pas l'intention de faire un plaidoyer en faveur de l'agriculture ce soir. Ce n'est pas là mon but. Mon but est de faire ressortir que lorsqu'on a une Commission aussi prestigieuse que le Conseil économique, on tient compte de ses recommandations. Et tenir compte de ses recommandations c'est agir sur ce que j'appellerai l'économie des marchés, c'est-à-dire qu'il faut la modifier. Nous ne pouvons plus, comme nous l'avons fait naguère, recommander aux producteurs de betteraves à sucre de l'Ontario d'accroître leur rendement en leur disant: «Faites un effort» pour permettre ensuite, à cause du peu de contrôle que nous exerçons sur l'économie du pays, à quelques fabriques de sucre de les priver de leur gagne-pain en moins de six mois. Cela n'a pas de sens. Le rapport en question conseille aux cultivateurs d'accroître leur rendement et leur productivité individuelle. Il nous dit de combien la productivité individuelle a augmenté au Canada depuis 15 ou 20 ans. Il souligne que dans la région où j'ai une exploitation, l'accroissement de la productivité individuelle a été supérieur à celui enregistré ailleurs au Canada. Mais je dois ajouter qu'il y a pénurie de marchés et que la productivité individuelle baissera à cause du manque de débouchés pour écouler ce produit agricole.

Peut-être certains d'entre vous ont-ils entendu parler du coureur qui ne peut faire autrement que de courir en rond autour de la colline parce qu'il a une jambe plus courte que l'autre. Nous l'imitons dans notre façon d'envisager notre économie agricole dont nous oublions les aspects de commercialisation. C'étaient les idées que je voulais exposer.

(Le crédit est adopté.)

C—Commission des relations de travail dans la Fonction publique—

25. Administration, \$1,409,000.

(Le crédit est adopté.)

M. le président suppléant (M. Richard): Ceci termine l'étude des crédits du Conseil privé.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, qui sont adoptées.)

M. le président suppléant (M. Richard): A l'ordre. Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les bills privés et les bills publics.

LE NORD CANADIEN

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ADMINISTRATION DE LA ROUTE ALASKA-YUKON

M. R. N. Thompson (Red Deer) propose la deuxième lecture du bill n° C-9 prévoyant l'établissement de l'Administration de la route Alaska-Yukon (Route de l'Alaska).

—Monsieur l'Orateur, je serais heureux de permettre que l'on adopte le projet de loi sans discussion. Je dis cela car il s'agit d'un projet de loi très important, qui a été soumis à la Chambre sous sa forme actuelle plusieurs fois. J'aimerais rappeler aux députés que c'était le bill n° C-106 lors de la 26^e législature et le bill n° C-112 lors de la 27^e législature. Je m'inquiète beaucoup de voir que les députés, particulièrement ceux du parti ministériel, n'accordent pas plus d'attention à ce projet très important. Pour bien montrer son importance, j'aimerais rappeler aux députés qu'il a été appuyé et approuvé à l'unanimité par toutes les Chambres de commerce de la province d'Alberta, du Nord de la Saskatchewan, du Nord-Est et du centre de la Colombie-Britannique. Il a reçu l'appui, en particulier, de la Chambre de commerce du Montana et de nombreuses autres Chambres de commerce locales du centre nord-ouest des États-Unis.

• (5.10 p.m.)

En outre, monsieur l'Orateur, il a attiré l'attention des législateurs des États-Unis. J'ai